

Archives FAPERT

Constitution :

1971 : 27 nov. à GE, invités par Union Famille-Ecole Genève, sont également présents FAPECO, S&E Berne (10'000 membres alémanique+Tessin et 150'000 sympathisants), VS, VD, Bienne, FR et le Tessin. **Les APE surgissent de toutes parts => les autorités scolaires dressent l'oreille.**

La réunion des APE est motivée par la création au printemps 1971 de la « Confédération internationale de parents d'élèves » et d'une invitation à la Suisse d'y être représentée ! Buts similaires de toutes les APE en Suisse.

1972 : Janvier à Lausanne, but de la réunion : maintenir les contacts et création d'une fédération romande des APE. Volonté de résoudre les problèmes de coordination au niveau de la Romandie.

Décision est prise avec les buts suivants :

- a) Coordonner les activités des APE
- b) Etablir et maintenir des contacts aux niveaux romand et tessinois avec les autorités compétentes, les associations d'enseignants et les APE de Suisse alémanique.
- c) Permettre à ses membres d'obtenir des autorités les informations régulières concernant l'évolution des structures scolaires romandes et suisse
- d) Collaborer avec les autres associations à buts éducatifs.

23 sept. à Fribourg, assemblée constitutive de la FAPERT.

1ère décennie : (fondatrice et foisonnante)

1973 : **VD, problème des conditions d'admission dans le sec. I + semaine de 5 jours**

GE, pétition sur les questions de sécurité entre le domicile et l'école pour alerter le Grand Conseil
FR, initiative pour introduire 3 demi-journées de congé et révision de la loi scolaire primaire de 1884
NE, gymnase en 3 ou 4 ans ? Problème relation parents-enseignants...

CIRCE I (1ère à 4^{ème}) et CIRCE II (5^{ème} et 6^{ème}) Commission Intercantonale Romande de
Coordination de l'Enseignement : ça commence bien, les APE ne sont pas consultées !

1974 : **En VS, bons contacts avec le DIP pour la collaboration et non la « démolition ». Alors que le DIP tergiverse pour introduire des cours d'éducation sexuelle, les parents prennent le taureau par les cornes et organisent une séance d'information pour les parents « par une doctoresse sur l'éducation sexuelle que les parents devraient donner à leurs enfants » ...**

A GE, sur les 200 écoles primaires de quartier ou communales, 90 ont une APE = 2000 cotisants.

Problème de classes tenues par des stagiaires, 4 à 6/ années => arrêt par le DIP. Propos inadéquats de M. Chavanne à la TV disant sa déception à l'endroit des APE ??? Histoire de congés : jeudi entier et samedi après-midi => **discussions pour introduire le samedi entier et le mercredi ou jeudi après-midi !!**

Réflexion générale sur le cycle d'orientation, la semaine de 5 jours et les maths modernes.

6 déc. 1974 : Enquête concernant l'influence du milieu d'origine sur les différents types d'études, **VD les élèves avec troubles d'apprentissages sont appelés « des retardés accidentels ou fonctionnels » et l'on trouve « un état du milieu familial » avec des familles dites « normales, transformées ou perturbées ».** Observations faites du % de redoublement des retardés de la 1^{ère} à la 3^{ème} année primaire en fonction du temps de travail de la mère : ne travaille pas 10,3- à ½ temps 12,6- à plein temps 15,9- au secondaire peu de variation 25 à 27%...

1975 : **L'application des maths modernes** est largement dépendante des « recycleurs ». On pense à informer les parents par le biais des APE. Plusieurs années après l'introduction des maths modernes, tous les enseignants ne semblent pas convaincus et les manuels sont trop compliqués !

Pénurie de salles de gymnastique pour introduire 3h de gym.

GE : Nouveau règlement des CO => reconnaissance officielle de la FAPECO.

Le Jura neuchâtelois entre à la FAPERT.

- 1976 : **GE(DIP) s'oppose à l'utilisation des calculatrices électroniques...Déjà utilisée dans le post-obligatoire !**
A Bienne, certains établissements scolaires commence l'année en août alors que d'autres encore en avril.
 NE Gymnase : groupe de travail sur le rythme de travail des élèves avec direction, enseignants et parents..mais les enseignants résistent ! Alors qu'à Genève, la FAPECO a envoyé un questionnaire aux enseignants : *Que pensez-vous d'une APE ? Comment voyez-vous le travail en collaboration ? => réaction très positive et prise de contact de la part de l'association d'enseignants.*
 Semaines de vacances /année : généralement formule 2-7-2, tendance future => 2-6-2. *A NE, ça râle parce que 2 sem. en automne c'est long dans le brouillard !...Avant on décidait selon les vendanges, à la dernière minute => pour les vacances des enseignants...*
 GE : cours d'informatique pour les parents au niveau sup.
 Semaines d'école/année FR 38 GE 381/3 VD 39 NE 40
 Le Concordat de l'époque demande 38 sem. et 14 de vacances. Participation à l'émission TV l'Antenne est à vous.
- 1978 : **Journal Construire « Les parents ont-ils des droits face à l'école », droits individuels et droits collectifs.**
- 1979 : **Participation de la FAPERT à l'Educateur** selon lettre du SER de l'époque => canal utile, occasion de familiariser les enseignants à l'idée des associations de parents => *limitation de ce que l'on peut dire et ne pas dire => groupe de travail FAPERT.*
12 mai rencontre avec M. Tschoumy directeur de l'IRDP, présentation des activités de l'IRDP, *concernant la participation des APE aux décisions de l'école, M. Tschoumy mentionne notamment la résistance des enseignants « qui craignent que les parents soient un frein au changement »...*
Participation au Groupe suisse pour la collaboration entre parents-enseignants et autorité et à la COROF pour l'introduction du français renouvelé.
Projet SIPRI => pourquoi les APE n'y participent pas ?
- 1980 : **SIPRI** : difficulté à obtenir les documents et les parents arrivent comme des « cheveux sur la soupe » dans les différents groupes de travail cantonaux déjà formés...
 Le Tessin envoie un représentant.
 APE Colombier NE adhère à la FAPERT. Pour ses activités, elle loue 100.- l'aula du collège à la commission scolaire. Un vrai scandale selon la FAPERT !
 Questions : - Dossier de presse **FAPERT ?**
 - **Des médiateurs ou psychologues dans les écoles ?**
 - **Enseignement de l'allemand à l'école primaire ?**

2^{ème} décennie : (chaotique)

- 1981 : Proposition d'un week-end parents-enseignants les 1 et 2 mai 82.
 Première invitation du président à SIPRI.
- 1983 : **Concernant la coordination romande pour la formation des élèves et des enseignants, la FAPERT souhaite écrire à la CDIP pour un concordat contraignant portant sur une harmonisation des structures et du contenu de l'enseignement par un plan d'études commun.**
- 1984 : **Se pose la question de créer une fédération suisse des parents d'élèves comme interlocuteur de la CDIP et d'obtenir des subventions fédérales.**
 Commission Prime-Enfance : idée de 2 ans d'école infantine dont 1 obligatoire.
- 1985 : **Divisions au sein de la FAPERT concernant l'organisation interne trop branchée sur le primaire selon certains...**
- 1987 : **Bringue à l'AG le président (R. Daetwyler) de signifier : « ce n'est plus un bureau...c'est un soviet... » et de démissionner !**
 Participation au Forum suisse des associations de parents.
 Conserver l'expérience des présidents pour une continuité des activités de la FAPERT => **poste de secrétaire général FAPERT ?**
- 1988 : **Participation au Forum de la CDIP.**

Lettre à la COROF pour des moyens romands d'enseignement unifiés du français.

Problème de recrutement dans presque toutes les APE.

1989 : **Demande de subventions à la CDIP.**

1990 : **Modifications des statuts de 1972. Echec de la demande de fonds à la CDIP.**

3^{ème} décennie : (pro-active)

1992 : **Le thème des devoirs à domicile apparaît et semble poser problèmes dans tous les cantons.**

L'ATE demande la participation de la FAPERT pour préfacier l'ouvrage « Sécurité des enfants sur le chemin de l'école ».

Restrictions financières à l'égard de l'école : « Ces mesures politico-économiques paraissent vide de tout soucis pédagogique à court et à moyen terme. »

Idée d'un bulletin d'information FAPERT et d'un échange d'expériences entre les cantons = bénéficier des acquis et expériences de chacun.

FORUM CDIP : projet de lutte contre la violence et problème du téléphone « rose » 156 dit érotique auquel les enfants ont accès.

1993 : 1^{ère} action dans le terrain vaudois menée par l'ATE.

Bulletin d'info FAPERT « Trait d'Union ».

Participation à la CREA (commission romande pour l'enseignement de l'allemand) méthode d'immersion : enseigner la géo en allemand !

M. Weiss (IRDP) trouverait bienvenue la présence de la FAPERT à l'IRDP afin d'éclairer la vue des parents sur son organisation et d'occuper les chaises vides !!!

1994 : Consultation sur l'initiative : Pour une jeunesse sans drogue.

Help-o-phone ligne tél pour les enfants avec soutien FAPERT.

1995 : AG FAPERT à l'IRDP

Mai : Enquête FAPERT sur la « physionomie de l'école dans les cantons romands (BE, FR, GE, JU, NE, VS, VD).

1996 : **Organisation de la Journée Intercantonale d'Yverdon « Vers une école romande ? Utopie ou réalité »**

Collaboration avec l'AIDEP, l'IRDP, la SPR, Pro Juventute et ProFamilia.

1997 : Le DIP VD demande un soutien de la FAPERT à EVM.

Début des méthodes d'allemand Tamburin et SOWIESO

1998 : **Participation de la FAPERT au Conseil de la coordination de la CIIP**

1999 : **Modification des statuts par A. Seydoux.**

Choix d'un sujet phare durant les deux années à venir : la violence.

Journée FAPERT : « Parents unis contre la violence » le 25 sept. à Lausanne

1^{ère} déclaration politique de la CIIP sur les finalités et objectifs éducatifs de l'école publique le 18 novembre

2000 : **Début de rencontres régulières entre FAPERT et SER.**

Brochure FAPERT-APEPS : le plurilinguisme, votre enfant et vous

GE : excellente relation avec la SPG !

EduPre et PECARO

Conseil de la coordination : 11 présences /25 !!!

4^{ème} décennie : (participative)

2001 : **Forums PECARO**

2003 : 2^{ème} déclaration politique de la CIIP sur les finalités et objectifs de l'école publique le 30 janvier

2005 : CIIP le 15 avril : « Vers un espace romand de la formation ».

2006 : **21 mai votation sur l'Harmonisation du système éducatif suisse (HarmoS)**

2007 : Ecole à horaire continu

Re-demande du SER pour articles dans l'Educateur.

La FAPERT se déplace en avril au Tessin pour son AG.

2010 : Reprise des contacts avec l'IRDP

2011 : **Reconnaissance de la FAPERT dans les bases légales de la CIIP (art. 21 des Statuts).**

40 ans = 11 présidents 1 FR, 3 VD, 1 GE, 3 VS, 2 JU, 1 NE, rien pour TI et BE